

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Lamour

<https://www.cadre21.org/membres/05cc87f7d238c68cc1319d57>

Date d'obtention : 2024-05-10 17:10:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode est complète, elle convient à plusieurs scénarios possibles. Elle est utile autant pour la victime que pour l'instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre de prendre un pas de recul lorsque la situation arrive, car avec l'aide mémoire il y a des étapes précises à respecter. Cela permet aussi de mieux comprendre la situation et de déléguer à qui de droit les situations aux quelles je ne devrais pas intervenir.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention à ne pas voir aucune image. Parfois, les jeunes commencent par me dire qu'ils doivent me montrer quelque chose avant même de me raconter leur histoire. Je vais faire attention de toujours demander qu'est-ce qu'ils veulent me montrer pour ne pas prendre de chance et éviter qu'ils me montrent du contenu explicite.